

Janvier 2017

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi 8 h 30 - 12 h - Mardi 8 h 30 - 12 h

Mercredi 8 h 30 - 12 h - 13 h 30 - 17 h

Jeudi 8 h 30 - 12 h

Vendredi 8 h 30 - 12 h - 13 h 30 - 17 h

Vous pouvez rencontrer vos élus,

Maire et Adjoints, sur rendez-vous.

Appelez le 05 49 04 30 09

Site : www.mairie-ardin.fr



www.facebook.com/communeardin

ARD'INFO ARDIN

MOT DU MAIRE

Mes chers concitoyens,

L'année 2016 aura été placée sous le signe du changement :

Changement du périmètre de la communauté de communes ;

Changement dans le régime de distribution de l'eau potable ;

Changement dans l'aménagement du bourg.

En ce qui concerne la communauté de communes, un numéro spécial « Gâtine info » est entièrement consacré à ce sujet ; il ne sera donc pas développé dans le bulletin communal.

L'eau de La Marbrière sera toujours distribuée à votre robinet. En revanche, la commune en perd la gestion directe en régie. En effet la loi «NOTRE» transfère la compétence à des entités supra-communales. En ce qui nous concerne, c'est le SECO (Syndicat des Eaux du Centre Ouest) dont nous sommes membres, qui assure déjà l'appoint en période sèche ou en cas de problème au niveau de notre captage, qui en aura la gestion.

Ce transfert n'entraînera pas d'importants changements tarifaires et je vous invite à vous reporter au tableau comparatif (p. 21) que vous allez découvrir dans ce bulletin.

C'est néanmoins une perte symbolique d'autonomie pour notre commune qui signe la fin d'une époque.

Le bourg d'ARDIN est en pleine évolution. Outre l'enfouissement des réseaux rue J.J. TONNET et rue du Chevalier GASPARD, l'ancienne boulangerie a été rasée pour laisser place à un nouveau parking et un cheminement piétonnier vers l'école et plus largement vers le centre bourg.

Cet aménagement, qui s'accompagne d'un programme d'embellissement, s'inscrit dans un plan global d'évolution du centre bourg. Il a débuté avec l'installation de la nouvelle boulangerie et la création de la rue des commerces. Cette stratégie, à moyen et long terme vise à préserver les services et commerces existants, tout en améliorant l'esthétique du village.

Le programme d'investissement est conséquent. Nous avons fait le choix de l'autofinancement sans recours à l'emprunt. Cette politique, qui me semble prudente dans un contexte national permanent de restriction, oblige à faire des choix drastiques et à ne courir qu'un lièvre à la fois.

C'est pourquoi, en dehors de l'aménagement du bourg, nous n'avons pas envisagé de projets multiples afin de respecter nos engagements budgétaires.

L'année 2016 aura néanmoins permis de maintenir un niveau d'animations satisfaisant. Après l'annonce de l'annulation des nuits romanes, nous avons été parmi les 5 communes qui ont fait le choix d'accéder à un programme de substitution pour garder une offre artistique de qualité.

Malgré la baisse continue de nos dotations d'État (moins 50 000 € en 2017), nous espérons toujours pouvoir maintenir notre cap sans augmentation de la fiscalité, par une gestion rigoureuse et une recherche permanente des aides encore disponibles.

Néanmoins, 2017 va être placé à nouveau sous le signe des grands travaux, la construction du bar-tabac-restaurant étant signée.



Cette année nouvelle débute avec une modification majeure dans l'équipe municipale. Mireille Richard, 1^{ère} adjointe, a présenté sa démission. Avec son mari Michel, elle s'installe dans les Landes pour y mener une nouvelle vie. C'est avec beaucoup de regrets et d'émotion que nous avons dû accepter ce départ. Mireille aura été une élue efficace et active dont chacun a pu apprécier la présence.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce fascicule. J'espère que vous y trouverez les informations que vous attendez et que vous pourrez ainsi vous faire une juste idée de la vie de notre commune. Il ne me reste plus qu'à vous présenter mes vœux pour la nouvelle année. Qu'elle vous apporte tous les bonheurs souhaités, pour vous et pour vos proches.

Votre maire, Jean-Pierre RIMBEAU

Notre église

Après de longs mois d'attente, le grand vitrail de l'église et les vitraux de la partie romane ont été installés les 7, 8 et 9 décembre. Ceux de la petite nef seront posés avant l'été.

C'est l'épilogue d'une longue attente pendant laquelle nous avons appris à travailler avec le monde artistique, monde qui ne s'impose pas les mêmes contraintes de temps que le commun d'entre nous...

Au printemps, la date n'est pas encore arrêtée, nous organiserons une inauguration à laquelle tous les Ardinois seront invités comme il se doit.

L'opération s'élève à 135 000 € et bénéficie d'un large subventionnement qui permet à la commune de la réaliser sans emprunt. Montant des subventions accordées : 85 768 €.

La conception contemporaine de ces vitraux vient bousculer nos habitudes et nos représentations.

Le temps nous apprend à apprécier les œuvres d'art. Les Van Gogh, les Monnet, les Picasso ont été en leur temps incompris et attaqués par la critique et la postérité a fait le reste...

Le travail de Sylvie BLOCHER (l'artiste) et de Jean Dominique FLEURY (le maître vitrailliste) s'impose comme une réussite dès que l'on prend le temps de s'installer dans l'église et que l'on se laisse baigner par la lumière empreinte de douceur et de sérénité. Bien qu'aucune communication n'ait été faite autour de cette œuvre, le bouche à oreille opère déjà et les visites de l'édifice se multiplient, tant pour la qualité de sa restauration que pour l'intérêt que représente les vitraux.

Les cloches, fragilisées par l'usure du temps, avaient pris du jeu et un support en bois s'était rompu, interdisant momentanément l'utilisation de la petite cloche. Sans attendre, 2 bénévoles (Joël et Noël), menuisiers de leur état, ont pris les choses en main. Grâce à leur travail et leur savoir faire, le beffroi a retrouvé sa solidité et les cloches vont pouvoir mêler leurs 3 notes pour rythmer à nouveau nos fêtes et cérémonies. Après avoir nettoyé le clocher des fientes de pigeons (plusieurs remorques ont été enlevées par Joël, Michel, Francis et Gilles), l'édifice est maintenant d'une parfaite propreté et solidité.



Notre centre bourg

À l'heure où nous écrivons, les travaux d'aménagement du site de l'ancienne boulangerie avancent rapidement. Ils consistent, nous le rappelons, en la création d'un nouveau parking et l'acheminement piétonnier qui permettra aux enfants et leurs parents de rejoindre l'école en toute sécurité.

Cette création va embellir cette partie du bourg grâce aux aménagements paysagers qui accompagnent l'aire de stationnement.

Le montant des travaux est arrêté à 222 000 €. Nous avons obtenu des subventions conséquentes pour conduire cette opération et nous y avons également consacré une bonne partie de nos moyens financiers 2016, ce qui fait que nous n'avons pas eu recours à l'emprunt pour boucler le plan de financement. Montant des subventions accordées : 145 114 €.



Avant les travaux



Notre nouveau lotissement

Le lotissement de St GOARD poursuit son développement. À ce jour nous avons 6 parcelles vendues et 2 sont réservées.

Après un démarrage lent, en pleine crise financière, les lots se commercialisent maintenant à un rythme qui permet d'envisager l'ouverture d'une nouvelle opération d'aménagement dans les années à venir.

Écoles : maternelle du Val d'Autize et Albert Servant

A la rentrée 2016, les écoles d'Ardin accueillent 125 élèves : 50 élèves pour les 2 classes de l'école maternelle du Val d'Autize et 75 élèves pour les 3 classes de l'école élémentaire Albert Servant.

La première inscription d'un enfant à l'école se fait en mairie, puis l'école valide l'inscription lors des journées portes ouvertes au mois de mai.

Les projets pour l'année scolaire 2015 - 2016 ont permis aux élèves de participer aux différentes manifestations ci-après :



Plantations de pommiers

En décembre, les élèves de la maternelle se sont rendus à St GOARD dans le nouveau lotissement où l'association des «croqueurs de pommes» nous attendait pour planter des pommiers, qui formeront un verger communal. Nous avons organisé des petits groupes pour creuser, planter, reboucher, grillager les pommiers.



« Voyage à Nantes »

Fin avril/début mai, tous les élèves de l'école se sont rendus à Nantes et au Croisic pour visiter le planétarium, le musée Jules Verne, les Machines de l'Île, l'Océarium du Croisic et le port de la Turballe. Ce voyage vient clore l'objectif scientifique du projet d'école.

« Coulée Verte »

Le dimanche 16 octobre, 17 élèves de l'école ont porté haut et fort les couleurs d'Ardin lors des courses dédiées aux scolaires.

Avec un taux de participation élevé, l'école a même reçu de la part des organisateurs un appareil photographique numérique et le livre « Les Géants d'Olympie » d'Alain CADU.



« Pas un poisson dans un bocal »

Le 31 mars 2016, les élèves de maternelle ont assisté à un spectacle au Chaillot. Ils ont été émerveillés par l'univers poétique de cette pièce et par le jeu d'acteur de Stéphane LEGRIS, inimitable en baigneur clownesque. Puis une fois rentrés à l'école, ils ont participé à des ateliers : manipulation de foulards (comme dans le spectacle... pour leur donner vie, comme des méduses).



« La fête de l'école avait des allures de manège enchanté »

Le samedi 25 juin, au théâtre de verdure, salle du Chaillot, s'est déroulée la fête de l'école qui rassemble, comme chaque année, les élèves des deux écoles ardinoises.

Placée sous le signe du monde marin, suite à notre sortie à Nantes, l'après midi a aussi été ponctuée par une belle surprise, préparée par d'anciens élèves et par l'APE, pour Françoise COLLON qui vivait sa dernière fête des écoles avant son départ à la retraite.

« Nos amies les chauves-souris »

Les élèves de CE2-CM1-CM2 de l'école Albert Servant ont pu profiter des interventions de Roxanne AUGÉ, de l'association Deux-Sèvres Nature Environnement, qui est venue leur expliquer la morphologie et les différentes espèces de chauves-souris existantes. L'école élémentaire compte désormais deux refuges pour « nos amies les chauves-souris ».

Toutes les informations concernant les deux écoles sont à retrouver sur le site : <http://sites79.ac-poitiers.fr/ardin>

Les activités périscolaires

A l'école élémentaire :

Les enfants ont pu pratiquer le judo, le tir à l'arc, le théâtre « d'impro », le théâtre forum : « un labo pour mieux vivre ensemble ». De l'initiation à la danse africaine, activité manuelle, multisports, éveil corporel, également avec « Armulette » : «mettre en scène les récits mythologiques »,

A l'école Maternelle : les activités sont réalisées par les ATSEM, Fatima et Florence.

La commune a financé, dans le cadre des APS mais sur le temps scolaire, 2 spectacles :

- **École élémentaire : le 2 juin 2016**
« On n'a pas fini de tourner en rond »
- **École maternelle : le 31 mars 2016**
« Pas un poisson dans un bocal »

Notre voirie

2016 aura permis de réaliser des travaux importants car la Communauté de communes s'est fortement impliquée dans le programme de cette année.

Nous avons procédé à la remise en état des voiries ci-dessous :

- Gaconnière à la Croix Marand
- Dilay (1^{ère} partie) jusqu'à la 1^{ère} maison
- Douves
- Mortay (chemin du roc)
- Château de St Goard
- Chambron (impasse de l'Abbaye, rue de la Garenne et rue du Signe)
- La Combe (chemin jusqu'à la ferme)
- Grignon (rue du Chatonnet)
- Chambron (chemin de la Seppe recouvert en calcaire)

Ce programme a coûté 72 000 € HT.



Notre terrain de football

Eclairage

L'éclairage du stade d'honneur ne répondait plus aux normes exigées par la fédération de football en raison du vieillissement naturel des lampes.

Nous avons donc saisi l'occasion de la remise aux normes pour renforcer substantiellement celui-ci par l'ajout de 4 projecteurs sur le stade d'honneur et par 4 nouveaux projecteurs sur le stade d'entraînement dont l'éclairage, à la limite de la sécurité, méritait également un renforcement.

L'opération s'est élevée à 8 500 €.

Places accessibles aux personnes à mobilité réduite :

3 places de stationnement « PMR » sont en cours d'aménagement le long du terrain d'entraînement. Elles nous permettront de répondre aux exigences réglementaires, tant pour le terrain de foot que pour le pas de tir à l'arc et le local associatif attenant.

Coût de l'opération : 5 000 €



VIE COMMUNALE

Démographie 2016

Naissances



27 janvier	Sam PAILLAT
26 février	Livio AUMAND
4 mars	Anna BAUDOUIN
14 avril	Eloïse AUDURIER
18 mai	Louise PIERRE
3 juin	Leandro MARINHO NUNES
7 octobre	Luka TALBOT
25 décembre	Elia BELY
28 décembre	Charlotte FITOUR FAVARD
29 décembre	Axel RICHARD

Décès

7 janvier	Lucien Gustave MARQUETTE, 85 ans
13 janvier	Fabrice Yves Jacky EMERY, 52 ans
20 janvier	Jean Yves Maurice LIEBOT, 92 ans
27 janvier	Roger Maurice Georges DROUINEAU, 56 ans
12 février	Yvon Maurice Léonce Alphonse BERTRAND, 90 ans
22 mars	René Elie Marcel BERNAUDEAU, 93 ans
28 mars	Marcelle Georgette Marguerite ROUX épouse KOUGOUCHEFF, 91 ans
28 avril	Marcelle RENOUX, veuve CHAMERAUD, 87 ans
11 mai	Roger Jean Alcide HERVE, 91 ans
14 juin	Marie Hélène Bernadette Colette MANDIER, épouse TOFAN, 69 ans
27 septembre	Christian Charles André DUPEUX, 71 ans
29 septembre	Geneviève Solange BIDAULT, veuve RONDEAU, 95 ans

Mariages



16 janvier	Natalia DE SOUSA CUNHA et Maxime DAVOUST	13 août	Marion PORCHER et Mathieu PROUTIERE
9 avril	Magali POIBLEAUD et Laurent RIMBAULT	20 août	Nathalie GAUTIER et Landry RUPIN
28 mai	Elodie BUET et Benoit COUTANT	3 septembre	Barbara BLAUD et Hubert MERMINOD
23 juillet	Béatrice CAILLET et Eric GIRARDEAU	8 octobre	Delphine LE LIBOUX et Manuel BONNIN
6 août	Julie LHOMELET et Thomas CASTIEL		

Garde d'enfants

Accueil non permanent

BALOGÉ Jocelyne	16 rue du Moulin - Guilbeau	05 49 04 34 78
BOUILLAUD Delphine	13 rue du champ Lameraud - Le Vivier	05 49 77 38 44
GOY Brigitte	10 rue de la Vigne du Puits	05 49 04 32 67
LELEU Valérie	7 rue Jacques Mandier - Dilay	05 49 75 18 80
MARCHAND Xavièra*	19 rue de la Maillette - Mortay	05 49 04 20 11
POUZINEAU Nathalie	Les Doves n°8	05 49 75 55 16
RELET Sylvie	22 rue du Château - Dilay	06 70 37 56 77
SIONNEAU Catherine	7 rue de Vrigne-aux-Bois	05 49 04 32 77
RENAUD Sylvie	2 route de Bèceleuf - Gript	05 49 05 27 79

*En indisponibilité

Accueil permanent

GEFFARD Patricia	17 route des 5 chemins - la Combe	05 49 04 35 57
------------------	-----------------------------------	----------------

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES « LES CHÉRUBINS »

Route de Saint-Pompain - 79160 COULONGES-SUR-L'AUTIZE	05 49 16 08 45
---	----------------

Animatrice : PAILLER Séverine

- Un lieu d'activités ludiques pour les enfants de 0 à 3 ans.
- Un lieu d'échanges et de rencontres pour les parents et les assistantes maternelles.
- Un lieu d'information pour les parents et les assistantes maternelles

Nos investissements 2017 :

Bar, Restaurant, Débit de Tabac, Presse, jeux de grattage et commerce de proximité :



L'année va être marquée par un investissement majeur pour la commune. En effet, nous allons mettre en chantier la construction du nouveau bar, restaurant, débit de tabac, presse, jeux de grattage et commerce de proximité.

Situé à la place de l'ancienne cure, au bout du parking des acadiens, ce commerce s'inscrit dans le cadre général de restructuration du bourg et a vocation à se développer dans un environnement favorable à l'activité commerciale.

La consultation des entreprises est terminée et les marchés signés. Le projet s'élève à 441 000 € HT et bénéficie d'un large plan de subventionnement (198 115 € à ce jour).



Future terrasse



Vue de la future terrasse

Il permettra également de rouvrir des toilettes publiques, qui font cruellement défaut actuellement, notamment pour les fréquentations des manifestations organisées sur la place DUTAUD ou à l'église.



Avant les travaux

■ Accessibilité :

Le plan de mise en accessibilité des bâtiments publics va se poursuivre en 2017 selon le plan d'action sur 3 ans adoptés par les élus. L'année verra notamment : la continuité des travaux entamés à la mairie et son annexe, les sanitaires publics, l'église et l'agence postale.

■ Sécurité routière :

Nous nous sommes engagés dans une réflexion globale sur la sécurité routière dans l'ensemble des villages de la commune. Cette réflexion qui a déjà donné lieu à 5 réunions publiques a débouché sur un programme ambitieux.

Un dossier de subventions a été déposé pour pouvoir bénéficier d'aide à la réalisation. Cependant les urgences devront faire l'objet d'un début d'exécution afin d'apporter une première réponse aux dangers les plus prégnants.

Tarifs 2017

Horaires

Bibliothèque

Ouverte le mercredi de 10 h à 12 h
(période scolaire uniquement).
9 rue Jean de St Goard
Responsable : M^{me} Christine Villeneuve



Ouverture agence Postale

L'agence communale Postale est ouverte du
lundi au samedi inclus de 9 h 30 à 12 h.
Cathy Poussard se tient à votre disposition.

Horaires d'ouverture de la déchetterie 05 49 04 32 68



	Horaires d'été (avril à septembre)	Horaires d'hiver (octobre à mars)
Lundi	14 h - 19 h	14 h - 17 h 30
Mardi	14 h - 19 h	14 h - 17 h 30
Mercredi	14 h - 19 h	14 h - 17 h 30
Jeudi	9 h - 12 h 14 h - 19 h	9 h - 12 h 14 h - 17 h 30
Vendredi	14 h - 19 h	14 h - 17 h 30
Samedi	9 h - 12 h 14 h - 19 h	9 h - 12 h 14 h - 17 h 30

Dates du ramassage des « Monstres »

6 février - 3 avril - 12 juin - 7 août
2 octobre - 4 décembre



Tarifs de la Cantine Scolaire : inchangés

Repas

Enfants des écoles maternelles
+ classe de CP 2,40 €
Enfants des classes
de CE1 à CM2 2,50 €

Adultes

(instituteurs, stagiaires, intervenants...) 3,45 €
Pique-nique
Enfants 2,90 €
Adultes 3,80 €

Tarifs du Centre de Loisirs du Chaillot Particularités

Délibération du Conseil Municipal en date du 11 février 2016

ÉCOLES : Les manifestations pour les écoles publiques (fêtes de Noël et de fin d'année) sont gratuites.

LOCATIONS RÉPÉTITIVES : Un tarif spécial sera établi par le Conseil Municipal pour les locations annuelles.

RÉPÉTITIONS : Les salles seront utilisées gratuitement pour les séances nécessaires aux répétitions (uniquement les séances culturelles).

SCÈNE : Une avancée de scène est mise à la disposition des usagers. En faire la demande lors de la location.

LOCATION DE LA VAISSELLE : lorsque le montant de la location de la vaisselle ne couvre pas celui de la location de la laverie, il vous sera facturé uniquement le montant de la location de la laverie.

EAU/ÉLECTRICITÉ/CHAUFFAGE : Les consommations sont comprises dans le montant des locations indiqué ci-dessus.

LOCATIONS EN SEMAINE : du lundi au jeudi compris, sauf jours fériés, le montant des locations, uniquement pour les salles, sera diminué de 50%.

Tarifs du Centre de Loisirs du Chaillot

Délibération du Conseil Municipal en date du 11 février 2016

	Associations d'Ardin		Particuliers domiciliés ou payant un impôt sur la commune	Particuliers et Associations hors commune
	Manifestations à but non lucratif ou culturel	Manifestations à but lucratif		
Grande Salle	60,00 €	120,00 €	145,00 €	220,00 €
Petite Salle	38,00 €	75,00 €	97,00 €	143,00 €
Grande Salle + Petite salle	98,00 €	195,00 €	242,00 €	363,00 €
Cuisines	38,00 €	75,00 €	97,00 €	112,00 €
Vaisselle (par couvert)	0,55 €	0,55 €	0,55 €	0,55 €
Laverie	38,00 €	76,00 €	76,00 €	100,00 €



Salon des peintres

Claude ALLEGRE (peintre), Anny BOUCHUT (céramiste), Aline DECROUEZ (photographe - peintre), LEA (peintre), Jacqueline MORET (encadrement, carton collé et broderie), NENA (sculpteur), Alain BENOIST (peintre), Hervé LOUIS (peintre) et Cédric NEAU (dessinateur - graveur) ont exposé leurs œuvres à l'occasion du 6^e Salon d'hiver les 5 - 6 et 7 février à la salle du Chaillot.

Cette édition était d'une grande qualité et les visiteurs ont apprécié le choix des artistes qui ont été retenus.



Aline Decrouez



Cédric Neau



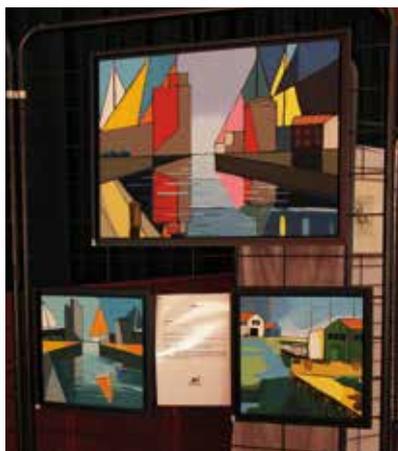
Jacqueline Moret



Alain Benoist



Annie Bouchut



Léa



Hervé Louis



Claude Allègre



Nena

Ça s'est passé en 2016

Saison musicale

➤ **13 février** : Concert classique à l'église avec l'orchestre ADAGIO



➤ **21 juin** : Fête de la musique



➤ **24 juin** : Chant chorale à l'église avec 80 choristes de CHORUS 17 et COREAM



➤ **8 juillet** : soirée plancha avec l'orchestre JAZZY COOL



➤ **5 août** : cinéma de plein air au théâtre de verdure du Chaillot avec la projection du film « un village presque parfait »

➤ **21 août** : Bobby DIRNINGER et ses musiciens ont enthousiasmé les spectateurs par leur interprétation du jazz/blues dans le cadre de la 1^{ère} soirée du patrimoine de Gâtine.



➤ **26 septembre** : Yan LEVIONNOIS, violoncelliste, nous a séduit par sa prestation.



Animations et vie culturelle

La marche des galipotes : nuit du 20 au 21 mai 2017

3 dates à retenir pour un apéro « autour des fontaines » :

- 12 mai, Fontaine de Jubert
- 2 juin, Fontaine du Vivier
- 8 septembre Fontaine de Dilay



Nous avons candidaté pour l'organisation dans notre commune des « Eurochestreries » et une « soirée du patrimoine en Gâtine ».

A ce jour, nous ne connaissons pas les dates qui nous seront réservées.

EXPOSITION

SALON D'HIVER

organisé par la municipalité d'Ardin

Christian CAUCHOIS

CORELA

Mireille COURTIER

Nadine DIEULEFIT

Serge FARGEOT

Léonhard HUTTER

Yves MARTINET

Dany MASSON

Annick VALLENET

10, 11, & 12 FEVRIER 2017

Salle du Chaillot à ARDIN

ENTRÉE GRATUITE, le vendredi à partir de 19h,
le samedi de 15h à 19h et le dimanche de 10h à 19h

La Marbrière :

Le Conservatoire régional des Espaces Naturels (CREN) a acheté la carrière de La Marbrière à La Villedé en 2014, pour la rendre accessible au public en raison de sa grande valeur scientifique.

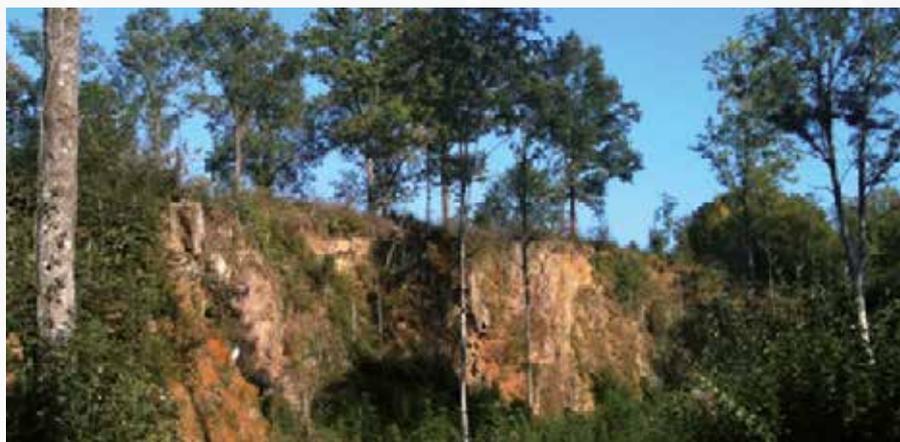
En effet, 70 publications universitaires ont déjà été consacrées à ce lieu, en raison du « voyage » qu'il offre dans le temps (- 380 millions d'années), aussi parce que la présence d'une pierre marbrière dans cet environnement représente une énigme, qui n'a toujours pas été levée par les géologues.

Le plan de financement du CREN étant bouclé, notamment grâce à l'implication de l'Europe, les travaux de sécurisation du site vont pouvoir commencer dès le mois de février. Ils seront suivis d'aména-

gements paysagers qui viendront mettre en valeur ce site et l'installation d'une signalétique permettra aux visiteurs de découvrir l'intérêt scientifique des lieux. La fin des travaux est prévue pour décembre 2017 ; le projet pèse 210 000 € ; il est inté-

gralement subventionné.

Cette opération, qui ne coûtera rien à la commune, va venir enrichir notre patrimoine et le potentiel touristique d'ARDIN en offrant un but de promenade supplémentaire sur le territoire.



Espoir Sportif Ardinois (ESA)

Une saison historique pour l'ESA !

Plein d'ambitions en début de saison, l'Espoir Sportif ARDIN et sa centaine d'adhérents aura clôturé l'exercice 2015-2016 en ayant atteint ses objectifs. En effet, l'équipe fanion, emmenée par Cédric AUDURIER, pour sa seconde saison en deuxième division départementale, réalise un quasi sans-faute qui lui permet de se hisser parmi l'élite des Deux-Sèvres en terminant première et en ponctuant son parcours par un titre de champion départemental. Autre fait marquant pour cette équipe, l'excellent parcours en coupe de France, qui lui permettra de recevoir les fameux « maillots » tant prisés par les joueurs. Les 3 équipes réserves ne seront pas en reste puisqu'elles concluent toutes leur championnat respectif en haut de tableau. L'équipe Futsal, quant à elle, perpétue la tradition en colportant sa bonne humeur dans toutes les salles de la région niortaise.

Ponctué par une Assemblée Générale pleine d'émotion, le renouvellement de bureau acte le changement de présidence. C'est désormais Nicolas POUZET qui présidera aux destinées du club.

Enfin, que dire du succès de la traditionnelle marche des Galipotes qui fêta sa 20^e édition ? ce sont plus de 3000 marcheurs

qui ont arpenté les sentiers d'ARDIN et de BECELEUF, bravant les conditions climatiques mais unanimes à l'arrivée sur la qualité de l'animation proposée !

Date est prise pour la majorité d'entre eux pour 2017 !

Bref, un exercice en tout-point remarquable tant sur le plan sportif qu'associatif !



L'association culturelle de l'Autize

Le 21 mai dernier, l'Association Culturelle de l'Autize organisait la 20^e édition de la marche des Galipotés.

Pour fêter ce 20^e anniversaire, l'équipe d'organisation, comptant sur les appuis précieux de la municipalité d'ARDIN, des membres de l'Inter-Association de BECELEUF, de ses partenaires et de plus de 200 bénévoles issus de l'Espoir Sportif d'ARDIN ou de personnes désireuses de donner un simple coup de main, a accueilli un peu plus de 3000 marcheurs sur les 14 km que comptait le parcours.

Bien que les conditions météorologiques aient pu nous faire craindre le pire, l'équipe d'animation a su une nouvelle fois, faire preuve de créativité et d'enthousiasme pour nous proposer des animations de qualité.

Le tout lié à une gestion des stands et un accueil formidable, il n'en fallait pas plus pour rendre une fois encore, les randonneurs heureux... et prêts à en découdre avec la Galipote lors de la prochaine édition qui se déroulera **dans la nuit du 20 au 21 mai 2017**.

En marche pour la 21^e édition des Galipotés.

Soucieuse de replonger chacun d'entre nous dans la légende de la Galipote, l'Association Culturelle de l'Autize laisse une trace écrite, sous la forme d'un album jeunesse, de deux décennies de marche : «la chasse aux Galipotés et autres fantômes en délire», signé Jean-Philippe POGUT, Luc TURLAN, Bernard AUDURIER et Gary DAGUISE : une belle idée de cadeau pour les fêtes de fin d'année...

Depuis début novembre, Théo VINCENT a rejoint les rangs de l'association Culturelle de l'Autize dans le cadre d'un service civique.

Avec le concours de la municipalité, il lui sera affecté certaines missions, dont celle de l'entretien et de la restauration des fontaines et lavoirs de la commune.

Nous lançons d'ores et déjà un appel à toutes les personnes intéressées par le projet et qui souhaiteraient proposer leurs aides lors de matinées qui seraient ouvertes au public.

Dès maintenant, vous pouvez prendre contact avec la mairie ou nous solliciter par mail : contact@lesgalipotes.com



Association ASTRAGALE

Cette activité a débuté le 5 septembre 2016, avec 3 cours proposés le lundi soir à partir de 17 h 30.

Démarrage en fanfare puisque 32 petits danseurs âgés de 4 à 6 ans se sont présentés à la 1ère séance. L'association a su réagir en proposant dès la 2^e semaine, l'ouverture d'un 4^e cours le mardi soir pour les enfants nés en 2010.

A ce jour, le bureau est ravi de compter 56 adhérents :

- 18 élèves nés en 2012-2011 dans le groupe 1 (lundi 17 h 30 - 18 h 15)
- 10 élèves nés 2010 dans le groupe 2 (mardi 18 h - 19 h)
- 19 élèves nés en 2009-2008-2007-2006 (lundi 18 h 15 - 19 h 15)
- 9 élèves nés 2005-2004-2003-2002 (lundi 19 h 15 - 20 h 30)

L'association souhaiterait ouvrir un cours pour les adultes à la rentrée prochaine si un créneau est possible.

L'association ASTRAGALE propose des Portes Ouvertes les lundi 5 et mardi 6 décembre. Les curieux pourront ainsi assister au cours de danse dans l'intégralité.

Crocs blancs

Cette année encore, au mois de mars, la famille du chien de traîneau s'était donnée rendez-vous à Dilay « capitale du chien de traîneau en Poitou-Charentes », pour un week-end de randonnée et de fête : 20 mushers et 180 chiens ont donné de la voix pour un spectacle insolite.



Prochain Rdv : 18 et 19 mars 2017

Association parents élèves (APE)

L'Association des Parents d'Élèves d'Ardin a pour mission de récolter des fonds pour aider au financement des projets éducatifs des écoles.

L'année scolaire 2015-2016 s'est achevée par un voyage scolaire à Nantes avec notamment la visite des Machines de l'Île. L'APE a financé à hauteur de 585 € pour l'école maternelle et 1600 € pour l'élémentaire.

Les ventes de pizzas, jus de pomme et chocolats, le tournoi de belote, la fête de Noël et celle des écoles ont également permis de verser, à chacune des écoles, 30 € par élève en ce début d'année scolaire.

L'APE remercie l'ensemble des personnes ayant contribué à ces actions.

Pour Noël 2016, le spectacle « Pas si bête » de la compagnie « Cirque en Scène » a ravi petits et grands.

Quelques dates à retenir :

- **vendredi 31 mars 2017 : vente de pizzas**
- **samedi 24 juin 2017 : fête des écoles**
- **et un incontournable : la page Facebook de l'APE d'Ardin pour retrouver toute l'actualité de l'association.**

Les bénévoles de l'APE vous souhaitent une belle année 2017 et comptent sur vos idées, et votre participation, pour cette nouvelle année !



Les Archers de l'Autize tout en or

Grâce à ses structures d'accueil, en extérieur à Ardin et en salle à Coulonges sur l'Autize, la Fédération Française de Tir à l'Arc vient de renouveler sa confiance pour les deux saisons à venir aux Archers de l'Autize.

En effet, seul club des Deux-Sèvres labellisé OR, l'association sportive et ses 74 licenciés disposent d'installations de qualité qui leur permettent de valider tous les critères d'obtention de ce label OR. Pour information, seuls 102 clubs en France sur les 1 700 répartis sur le territoire national obtiennent ce label OR.

Outre les structures, les résultats sportifs aussi sont exceptionnels cette année.

- Un titre de champion de France renouvelé pour Nicolas DURIVEAU,
- Une 5^e place pour ARDIN au championnat de France par équipe hommes et une 11^e pour l'équipe femmes.
- Une 4^e place à l'étape de coupe du monde à Nîmes pour Maxime TISSEROND,
- Un titre renouvelé de champion de France UNSS Excellence avec le collègue H. MARTINEAU de COULONGES,
- Un titre de champion de France UNSS Établissement avec le lycéen J. MACE de NIORT,
- De très bons classements nationaux chez les plus jeunes et des places d'honneur aux différents championnats de France.

Les Archers de l'Autize sont devenus l'un des 18 meilleurs clubs formateurs de France et sont reconnus club ETAF, (École de Tir à l'Arc Français).



Seul club ETAF de tout le Poitou-Charentes, cette reconnaissance permet aux meilleurs jeunes archers et à leurs entraîneurs de bénéficier régulièrement des conseils des entraîneurs nationaux.

Ainsi la Fédération finance leur venue à ARDIN mais aussi un stage de deux jours à l'INSEP à PARIS en compagnie de Marc DELLENBACH, entraîneur de J.C. VALLADONT, récemment médaillé d'argent à RIO.

Plusieurs jeunes archers et leurs entraîneurs ont participé en novembre 2016 à ce stage en compagnie de l'élite Française.

Un autre aspect important du tir à l'arc s'est aussi développé chez les Archers de l'Autize : la tradition.

Les traditions de la Chevalerie d'Arc, nées avec les guerres du moyen âge et adaptées aux valeurs modernes, prennent une place de plus en plus importante aux Archers de l'Autize qui deviennent maintenant, grâce au vote de leurs nouveaux statuts, une compagnie d'Archers.

Un nouveau pas de tir, reprenant les rituels, valeurs et les codes traditionnels de l'Archerie est d'ailleurs en réflexion pour 2017-2018.

Après l'organisation d'un concours dans la salle de COULONGES sur l'AUTIZE les 22 et 23 octobre, le club se prépare aussi désor-

mais à l'organisation de son traditionnel tir en campagne dans le bourg d'ARDIN le dimanche **9 avril 2017** puis, en fin d'année sportive, un double concours en campagne à ARDIN les **2 et 3 septembre**.

Tarifs des licences avec prêt de tout le matériel à l'année : 85€ pour les moins de 20 ans et 108 € pour les plus de 20 ans.

Pour tout renseignement, consultez notre site www.lesarchersdelautize.com, notre page Facebook, ou contactez-nous par mail, lesarchersdelautize@gmail.com ou par téléphone au 06 76 34 12 55.

FAITES DU SPORT,
LIBÉREZ VOUS, TIREZ A L'ARC !!!

TIR A L'ARC SPORTIF, DE LOISIRS, DE TRADITIONS

VIE ASSOCIATIVE

Ça s'est passé en 2016 - Quelques dates à retenir pour 2017

L'enclos des quatre saisons : <http://enclosdesquatresaisons.eklablog.com>

De l'apéritif au dessert en passant par le vin - Tout en bio avec les producteurs d'E4S



Vin pétillant
Vin rouge et rosé



Volailles et produits
dérivés



Bœuf, lapins



Quelques légumes pour accompagner



Un assaisonnement par
des plantes aromatiques

Imaginez vous un repas sans fromage de chèvre ?



Le tout accompagné de pain
produit par notre boulangère
2^e prix du trophée des femmes
de l'artisanat 2016 en DEUX-
SÈVRES



Et pour finir vous mangerez bien une pomme

Nous proposons aussi des olives et de l'huile d'olive

Les Amis du moulin de Pouzay

Fête autour du Moulin : le 20 août 2017 à partir de 10 h

Notre jeune association intitulée « Les Amis du Moulin de Pouzay » a réussi le pari de préparer en un temps record la manifestation du 23 août 2015. Le succès de la fête est allé au-delà de nos espérances. Grâce au dynamisme de toute l'équipe, à sa capacité de communiquer en amont, à l'énergie déployée par chacune et chacun, nous avons réussi l'exploit de réunir autour du moulin 2000 personnes au cours de la journée, d'enregistrer 850 repas et de faire naître une monnaie locale (le Farinou) qui a constitué un lien entre organisateurs et visiteurs.

L'objectif des Amis du Moulin de Pouzay était : de renouer avec des activités d'un temps révolu qui allaient du labour à la fabrication

du pain. Convivialité, retrouvailles, échanges, découvertes pour les jeunes générations, autant de moments qui ont donné du sens à cette première...

Réitérer l'événement **le 20 août 2017...**

Réitérer l'événement, tel est le défi à relever **le 20 août 2017**. Le cadre idyllique du moulin et des abords invite chacune et chacun à partager un moment de détente, de convivialité, de nostalgie aussi. Le Pain, du champ à la table, tel est une nouvelle fois, le thème de cette deuxième édition. L'équipe d'organisation entend élargir le champ des animations (expositions de collections...).



Une partie des 150 bénévoles

Jumelage Ardin/Vrigne aux bois

Dimanche 26 juin 2016 : Vide greniers

Un début d'été un peu frisquet, mais sans pluie ! Nous espérons que l'association a eu plus d'exposants que l'année passée.



SEP Théâtre

12 - 13 - 18 - 19 mars 2016 : 2 pièces

« Micmac dans les contes » et « Pause caddie »

Des jeunes talents à découvrir et de très belles soirées pleines de rebondissements.



VIE ASSOCIATIVE

Nom de l'Association	Domaine d'activité	Personnes à contacter	Coordonnées
ACCA ARDIN	Société de chasse	Joël Courtin	06 23 58 43 05
AEDA	École du dos	Ginette Breillac	05 49 04 30 43
AFC QUAD	Pratique du quad	Jean-Marie Arnaud	06 82 42 16 65
Association de jumelage Ardin/ Vrigne-aux-Bois	Rencontres intercommunales	Bernard Courtin	05 49 28 51 88
Association des Parents d'élèves	Manifestations autour de l'école	Laure Brun	05 49 06 91 25
Astragale	Cours de danse	Amandine Geffard	06 87 73 55 58
Awalé Awalé	Aide à certains pays d'Afrique	Claude Péraud	05 49 28 13 24
Cyclo Club Ardinois	Cyclotourisme	Bernard Courtin	05 49 28 51 88
Espoir Sportif Ardin	Pratique du football	Nicolas Pouzet	05 49 04 32 79 espoir.sportif.ardin.over-blog.com
FNACA	Anciens Combattants d'Algérie	Michel Veillon	05 49 75 28 56
La boîte à musique	Enseignement musical	Jean-Louis Cantet	06 03 20 28 71 - jl.cantet@wanadoo.fr
La Lyre Ardinoise	Ensemble Instrumental	Cathy Poussard	05 49 04 37 07
La Passion du Fil	Dentelle au fuseau, broderie, crochet...	Claudette Montbord	05 49 04 37 78
La société de boules en bois	Pratique de la boule en bois	Michel Carquaud	05 49 04 35 83
L'association culturelle de l'Autize		Emmanuel Vivien	06 80 72 72 11
L'enclos des 4 saisons	AMAP	Dominique Imbourg	05 49 04 31 06 dominique.imbourg@netcourrier.com
Les amis réunis	Rassemblement de personnes âgées	Jean Veillon	05 49 04 36 72
Les amis du Moulin de Pouzay	Promouvoir l'image du moulin	Jacky Paillat	05 49 06 01 47
Les archers de l'Autize	Pratique du Tir à l'arc	Christophe Tisserond	05 49 35 59 93
Les Cavaliers de l'Autize	Équitation	Jean-Pierre Rimbeau	05 49 04 34 40
Marche Ardinoise	Randonnées pédestres	Bertrand Jonglez	06 69 39 87 77
Récré 'Art	Loisirs créatifs	Josette Gobin	05 49 04 33 76
Sarcel	Fabrication de repas livrés à domicile	Francis Mialhe	05 49 75 54 19 francis-mialhe79@orange.fr
S.E.P. Théâtre	Troupe de théâtre	Laurent Jacquemin	09 62 34 37 52

Autres activités sur la commune

QI-Gong Gymnastique douce
le jeudi à 19 h - Salle du Chaillot

Cours de FITNESS

le mardi à 19 h, salle du Chaillot
M. MARIE Alexis : 06 51 89 77 27

Entreprise VILLAIN



SARL VILLAIN

Maçonnerie, couverture, assainissement
6, Route de la Villedé - Fontbriand
79160 ARDIN
05 49 75 26 22 - 06 29 41 79 37
sarl.villain@orange.fr

Les établissements Villain sont implantés à Fontbriand d'Ardin depuis sa création en 1972 par Louis Villain, le grand-père. Elle a été reprise ensuite par son fils François en 1982 et depuis 2010, c'est Nicolas le petit fils qui perpétue l'activité en vous proposant diverses prestations :

- maçonnerie (neuf et rénovation),

Vous pouvez suivre l'activité de l'entreprise sur les réseaux sociaux :
<https://www.facebook.com/sarlvillain>



- couvertures, zinguerie,
- assainissement, terrassement et enduits.

L'entreprise Nicolas Villain peut vous accueillir dans ses nouveaux bureaux, opérationnels depuis 2013

Elle emploie 4 salariés, 1 apprenti, une secrétaire.

Elle peut intervenir sur une zone d'environ 40 Km.

Lydie Guesne : Psychologue clinicienne

Lydie GUESNE : Psychologue clinicienne depuis 15 ans, je m'installe en « libéral » sur la commune d'Ardin. Je travaille dans un service de soin pour des enfants de la naissance à 6 ans, dans une école primaire et un collège.

J'accompagne également de nombreuses équipes dans leur travail au quotidien dans le secteur hospitalier et du médico-social.

Mon expérience professionnelle me permet aujourd'hui de proposer des suivis et des accompagnements psychologiques auprès des enfants, des adolescents et des adultes, ainsi que des familles.

Je pourrai vous accueillir dans mon cabinet à partir du 9 janvier 2017 aux Ramigères de la Dan - 79160 ARDIN

Vous pouvez me joindre au 06 03 15 57 21.

NEWRICK et KIRWEN magiciens



Professionnels depuis 1988 et présents sur Ardin depuis 1989, notre parcours est jalonné de multiples prix en concours nationaux et internationaux et ce, dès 1986 à Vierzon, puis 1988 à Bruxelles... Nous couvrons un registre très vaste : soirées privées ou familiales, congrès, événementiels, dîners spectacles, 1ères parties de vedettes..., pour un public allant parfois de quelques personnes jusqu'à parfois plus de trois mille personnes. Nos catégories de spectacles se déclinent en deux genres :

- **Les spectacles de proximité** (Close-Up en Anglais). Là les tours les plus bluffants se déroulent sous les yeux des convives, dans une ambiance où l'humour et l'interactivité sont mis en avant.

- **Le grand spectacle de scène.** Une succession d'effets où dextérité et numéros avec le feu alternent avec le plus spectaculaire de la magie : les grandes illusions (femme coupée, passage à travers une vitre, lévitation...)

Une logistique haut de gamme apporte de nombreuses nuances dans la mise en scène où chaque effet a été travaillé de façon à ce qu'il y ait une parfaite synchronisation. Ainsi magie - musiques - lumières ne font qu'un.

NEWRICK et KIRWEN 1 rue du Logis de la Fosse 79160 ARDIN
05 49 04 38 64 Mail : newrick@free.fr Site : <http://newrick.free.fr>

VIE ÉCONOMIQUE

Noms	Activité	Personnes à contacter	Coordonnées
Agaut Sébastien	Couvreur, zingueur neuf et rénovation	Sébastien Agaut	05 49 04 27 38
Allo Taxi Ardinois	Taxi 7j/7 24h/24 conventionné	Sandra Dixneuf	05 49 28 08 44 - 06 61 05 71 99 allo-taxi-ardinois@orange.fr
Baudet Philippe	Pédicure-podologue équin	Philippe Baudet	06 99 09 32 31 philippe.baudet@nordnet.fr
Bertrand Le Magicien	Spectacle de magie	Bertrand Jonglez	06 69 39 87 77 http://.bertrandlemagicien.free.fr
Boulangerie Martin	Pain traditionnel, viennoiserie, brioches, sablés	Laurent et Corinne Martin	05 49 04 33 94
Capi France	Agence Immobilière	Laurence Duvivier	06 12 60 26 69
Catherine Secrétariat	Standard et secrétariat pour profession libérale, entreprise...	Catherine Nouzillat	05 49 04 35 11 cnouzillat@orange.fr
Claude Pierre	Motoculture	Claude Pierre	02 51 53 04 03
Collon électricité	Électricité générale et industrielle	Olivier Collon	06 85 11 44 00 collonelectricite@aliceadsl.fr
C'line Coiffure	Coiffure Homme, femme, enfants	Céline Nouzille	05 49 04 62 00
EARL St Goard	Élevage de chèvres Fabrication et vente fromagère	Jean-Christophe et Danie Sauze	05 49 04 33 73
Echo Vert Distribution	Distribution de produits phytosanitaires.	Jean-Marc Bial	05 49 25 89 67 www.echovert.fr
Effet Sphère	Prestataire de l'événement, ballons géants éclairants...	Sophie Jouet	05 49 78 94 54 www.effet-sphere.fr
Entreprise Cardinault	Peintre en bâtiment	Olivier Cardinault	06 89 90 04 44 - 05 49 04 24 33 olivier.cardinault@orange.fr
Entreprise Coué	Peinture en bâtiment	Sébastien Coué	09 77 79 22 52
Entreprise Villain	Maçonnerie, couverture, assainissement	Nicolas Villain	05 49 75 26 22 - 06 29 41 79 37 sarl.villain@orange.fr
EPMA	Microsystème automatique	Gilles Veillon	05 49 04 37 87 - www.epma.fr
G.A.E.C. Albert	Fabrication et vente fromagère	F. Albert et A. Moreau Ph. et O. Albert	05 49 04 37 08 chez-albert@wanadoo.fr
Guesne Lydie	Psychologue	Lydie Guesne	06 03 15 57 21
La Croix Marand	Charcuterie traiteur	J-Ph. Bernaudeau et E. Sicard	05 49 25 60 00
Le Comptoir Ardinois	Bar Tabac Presse	Grégory et Valérie Julien	05 49 75 09 32
Le pis et l'épi	Boutique de produits locaux Fabrication de La Fromagère, « Les Galipotés »...	Gary Daguisé	05 49 04 37 18 www.lespitsamoureux.com
Les légumes du J'Ardin	Production et vente de légumes Bio	Magali Poibleaud	06 06 73 86 98
Le Val des Saveurs	Production de plantes aromatiques et médicinales	Valérie Uzanu	06 64 68 39 18 levaldessauteurs@gmail.com
Marolleau Gilles	Boucher charcutier ambulant	Gilles Marolleau	06 70 30 20 05 - marollneau@yahoo.fr
Matériel 79	Vente de matériel agricole	Tim Abbott	05 49 25 89 75
Newrick et Kirwen	Spectacles de Magie	Patrice Degardin	05 49 04 38 64 - http://newrick.free.fr
Un arbre, Un toit	Menuiserie générale	Thierry Sertillanges	05 49 17 31 44 - 06 25 97 56 72 unarbre.untoit@orange.fr

Tableau de comparaison des tarifs de l'eau durant l'année 2016 entre le service d'eau de la commune d'Ardin et le Syndicat des eaux du centre-ouest

	Service d'eau d'Ardin	Syndicat des Eaux du Centre-Ouest
Particulier : Eau – Abonnement (€/an)	50,00	69,95
Particulier : Eau – Vente d'eau (€/m ³)	1,68	1,28
Particulier : Agence du Bassin – Pollution (€/m ³)	0,30	0,32
Professionnel : Eau – Abonnement (€/an)	305,00	538,05
Professionnel : Eau – Vente d'eau (€/m ³)	1,08 (+500 m ³)	0,84 (+1000 m ³)
Professionnel : Agence du Bassin – Pollution (€/m ³)	/	/

Comparaison du montant à payer selon la consommation :

Consommation de 50 m ³ (Particuliers)	Commune	SECO
Abonnement	50,00 €	69,95 €
Vente d'eau	84,00 €	64,00 €
Pollution	15,00 €	16,00 €
TOTAL	149,00 €	149,95 €

Consommation de 500 m ³ (particuliers)	Commune	SECO
Abonnement	305,00 €	69,95 €
Vente d'eau	540,00 €	640,00 €
Pollution	150,00 €	160,00 €
TOTAL	995,00 €	869,95 €

Consommation de 100 m ³ (particuliers)	Commune	SECO
Abonnement	50,00 €	69,95 €
Vente d'eau	168,00 €	128,00 €
Pollution	30,00 €	32,00 €
TOTAL	248,00 €	229,95 €

Consommation de 1000 m ³ (particuliers)	Commune	SECO
Abonnement	305,00 €	538,05 €
Vente d'eau	1080,00 €	840,00 €
Pollution	/	/
TOTAL	1 385,00 €	1 378,05 €

Un nouveau contrat territorial élaboré en concertation pour reconquérir la qualité de l'eau :

Le Syndicat des Eaux du Centre-Ouest (SECO) est engagé dans le programme Re-Sources, pour la reconquête de la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine.

Le bilan du premier programme d'actions (2011-2016) mené sur le bassin d'alimentation des captages exploités par le SECO a mis en lumière un maintien de la qualité de l'eau.

Afin de tendre vers une amélioration de la qualité de l'eau, le SECO souhaite impliquer davantage les locaux. C'est ainsi qu'une concertation a été lancée pour construire le futur programme d'actions établi sur la période 2017-2021.

Deux groupes de travail - composés de citoyens, d'élus, d'agriculteurs et de techniciens - ont œuvré pour répondre aux questions suivantes :

- Comment rendre concrètes et accessibles à tous les alternatives aux pesticides et améliorer la gestion de l'azote ?

- Comment maintenir l'élevage herbagé et les haies sur le territoire ?
- Le SECO a donc pris en compte ces contributions pour élaborer le nouveau contrat territorial qui sera signé par les financeurs (Agence de l'Eau, Région et Département), l'État et les partenaires du monde agricole et associatif.

Outre un large volet dédié aux pratiques agricoles vertueuses et à l'accompagnement individualisé des agriculteurs, un projet communal sera proposé aux habitants et aux élèves du territoire sur le thème de la qualité de l'eau.



La saisine des communes et EPCI par voie électronique

L'utilisateur doit s'identifier :
état civil pour un particulier, n° Siret pour une entreprise, n° RNA pour une association.

À partir du 7 novembre 2016, toute demande, déclaration, document, information, peut être adressée aux collectivités et EPCI par voie électronique.



Contenu de la réponse :

- Date de réception de l'envoi.
- Désignation et coordonnées du service chargé du dossier.
- Règle du silence vaut accord ou non, date à laquelle la demande est réputée acceptée ou rejetée.

Délai de réponse :

Un accusé d'enregistrement électronique doit être envoyé ou instantanément, ou dans un délai d'un jour ouvré. Un accusé de réception électronique doit être envoyé au plus tard dans un délai de dix jours ouvrés.

La collectivité doit avoir mis en place un **téléservice** : téléprocédure, procédure de saisine électronique par formulaire ou a minima adresse électronique

Démarches qu'il reste impossible d'effectuer par voie électronique
Pour ces exceptions voir le site de la commune :
www.mairie-ardin.fr - onglet "liens utiles"

Liste du matériel mis à disposition gratuite des associations

Par la commune :

- un podium mobile (6 m x 5 m),
- une sono portative,
- un ensemble de toilettes mobiles (4 cabines avec chasse d'eau sur remorque avec cuve de récupération des eaux usées (2 000 l)),
- des tables et des bancs d'extérieur (100 places assises).

Par la Communauté de communes :

- des panneaux de signalisation,
- des barrières de sécurité,
- des grilles d'exposition,
- 3 tivolis,
- 3 minibus.

Infos collège :

Et pour les plus grands :

Vous pouvez suivre leurs activités en consultant le site du collège :
<http://www.etab.ac-poitiers.fr/coll-coulonges/>

Recensement

JDC
JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

QUI ? Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ? Pour vous inscrire en vue de permettre votre connaissance à la Journée Défense et Citoyenneté.

COMMENT ? Deux possibilités d'offrir à vous :

PAR INTERNET
1 - Créez votre compte sur www.services-publics.fr
2 - Vérifiez ensuite que le formulaire est envoyé dans votre commune.
3 - Rendez-vous des documents nécessaires suivants :
- pièce d'identité et livret de famille.
4 - ARAI dans la rubrique «Jeune-Citoyenneté», située sur «Région Poitou-Charentes», ou dans le site «Jeune-Citoyenneté».
5 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE COMMUNE :
Rendez-vous des documents suivants :
- pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC

www.defense.gouv.fr/jdc



La garantie d'un service 7 jours sur 7

SARCEL, en partenariat avec le SIVOM de Coulonges sur l'Autize, prépare et livre des repas à domicile à toutes les personnes retraitées, handicapées ou en convalescence, dans notre canton. Ces repas variés et équilibrés sont à prix coûtant.

Nous vous offrons un service adapté à votre situation, à vos besoins et à vos habitudes alimentaires.

Un service adapté à votre situation et à vos besoins

Aucun engagement, aucun abonnement.

Vous pouvez prendre des repas à votre convenance au quotidien, régulièrement ou ponctuellement. Un simple appel téléphonique suffit :

- au SIVOM : 05 49 06 06 24 ou
- à SARCEL : 05 49 04 34 69 jusqu'à 14h

Françoise, votre interlocutrice se rendra à votre domicile pour prendre contact avec vous et vous donner toutes les informations sur la réservation des repas, le choix des menus, la livraison des repas...

Une aide du Conseil Général et une prise en charge des frais de transport selon un barème défini par le CCAS de votre commune peuvent vous être accordées ; renseignez vous auprès de ces deux services.

Installation des compteurs LINKY ?

L'installation des compteurs LINKY par SEOLIS semble prévue, en ce qui concerne la commune d'ARDIN, pour l'année 2018.

Ces compteurs suscitent beaucoup d'inquiétude chez bon nombre de personnes.

C'est pourquoi, afin que chacun puisse se forger une opinion avant toute prise de décision, la municipalité organisera une réunion publique sur ce sujet à la salle du Chaillot, fin mars ou début avril

La date sera confirmée par voie de presse, d'affichage et par la liste de diffusion internet.

Rappel : pour recevoir les informations en provenance de la mairie par voie électronique, n'hésitez pas à vous inscrire sur la liste de diffusion de la commune en nous adressant vos coordonnées à

communedardin@wanadoo.fr

Ardin dans le Parc Naturel Régional de « Gâtine Poitevine » ?

Le Pays de Gâtine s'est engagé depuis mars 2016 dans une démarche qui vise à la création d'un parc naturel régional (PNR).

Il y a 55 PNR en France dont 4 en Nouvelle Aquitaine (Marais Poitevin, Landes de Gascogne, Périgord Limousin et Millevaches).

Accéder au statut de PNR pour un territoire, c'est obtenir de la Nation la reconnaissance de sa valeur environnementale, patrimoniale et culturelle. Mais c'est aussi reconnaître que la valeur remarquable de ce territoire est fragile et menacée dans sa pérennité.

C'est pourquoi les PNR sont dotés de moyens financiers importants pour engager, en concertation avec ses habitants, les actions qui sont de nature à préserver ce qui en fait la singularité et promouvoir leur développement économique.

Contrairement aux Parcs Nationaux, qui sont des sanctuaires de la protection, le PNR favorise les évolutions économiques et accompagne les initiatives.

Le PNR se dote d'une charte élaborée en concertation avec tous les acteurs du territoire et soutient les démarches qui lui permettent d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixé.



Un service adapté à vos habitudes alimentaires

2 menus traditionnels vous seront suggérés chaque jour, tout au long de l'année avec :

1 entrée + 1 viande ou un poisson avec garniture + 1 fromage ou 1 yaourt + 1 dessert.

Ces plats sont préparés localement à base de produits frais, il vous suffira de cocher les menus et les jours de votre choix.

Françoise livrera vos repas 2 à 3 fois par semaine dans des barquettes thermoscellées ; vous n'aurez plus qu'à les faire réchauffer au microonde ou dans une casserole.

Alors à très bientôt parmi nous ?



Le PNR n'ajoute pas de contraintes nouvelles à la réglementation ; il encourage les bonnes pratiques en apportant des moyens financiers. Ainsi, par exemple, peut-on citer les éleveurs de La Brenne qui reçoivent 165 € de l'hectare pour maintenir l'élevage extensif de Charolais sur les communes qui adhèrent au Parc, ou les aides à la rénovation des maisons de centre bourg des villages inscrits dans le périmètre de ce PNR.

La création d'un PNR est une démarche de longue haleine qui prend entre 5 et 6 ans. Elle nécessite des expertises multiples et la production d'une abondante documentation. Mais lorsqu'elle est couronnée de succès, elle apporte une plus-value indéniable tant sur le plan touristique qu'économique – depuis qu'il a retrouvé son statut de PNR, le Marais Poitevin a multiplié par deux sa fréquentation touristique ! - Le label « Parc Naturel Régional » attribué aux productions du territoire est un vrai « booster » économique dont l'intérêt ne se dément pas et qui est très prisé des producteurs.

Nous souhaitons la réussite de cette initiative. Nous espérons que les paysages qui s'apparentent à La Gâtine seront encore assez denses dans quelques années sur notre commune pour que nous puissions participer à cette belle aventure.

L'Espace Enfance Jeunesse : Quoi de neuf en 2017 ?

Du côté des parents

Les animateurs des différents services de l'Espace Enfance Jeunesse proposeront des temps gratuits pour échanger sur la vie de parents (doutes, joies, vécus et petits moments) :

- L'année sera ponctuée de « Cafés des parents » permettant aux familles d'enfants de 0 à 6 ans de discuter librement sur leur vécu avec leurs enfants (certains mercredis de 9 h à 11 h). « Des cafés surprises » prévus pendant des accueils périscolaires du soir, certains mercredis après-midi ou pendant des vacances scolaires enrichiront ces temps d'accueil de loisirs.
- Pour les parents de jeunes enfants à 6 ans des soirées thématiques (« Tisanes des parents ») traiteront de sujets de parentalité certains vendredis à 20 h.
- Des soirées débats favoriseront les échanges entre parents et professionnels certains soirs à 20 h.



Du côté des enfants

- Les enfants de grande section de maternelle ainsi que les enfants du multi-accueil vont aménager le jardin situé sur la droite de l'Espace Enfance Jeunesse. Plusieurs bacs sont prévus pour accueillir un jardin des sens : textures, odeurs, couleurs et sons. Une jachère et des arbres fruitiers compléteront cet espace. Ce



projet est en partenariat avec les collégiens qui fréquenteront ce jardin dans le cadre des cours de sciences et vie de la terre.

- Un mercredi par mois, les enfants de l'accueil de loisirs rencontreront les résidents de la maison de retraite pour partager des moments conviviaux autour de jeux, de jardinage et du goûter de fin d'après-midi.

Le RAM

C'est autour de trois axes principaux que le Relais (RAM) a fait sa rentrée : la professionnalisation, la formation continue des assistantes maternelles et le soutien à la parentalité.

Pour mener à bien ces projets, différents temps sont proposés.

Pour les assistantes maternelles :

- Des soirées à thèmes avec des intervenants (aux choix des assistantes maternelles et de l'animatrice).
- Un projet de formation sur le thème de la motricité devrait voir le jour à la fin du 1er trimestre 2017.

Pour les parents :

- Deux matinées par mois enfants/parents sur les thèmes de l'art plastique et du massage Shantala.
- Ponctuellement, des « tisanes » et « cafés » des parents où ils peuvent discuter, échanger sans les enfants.

Nouveauté : le Relais à un compte FACEBOOK comme espace d'informations. Demandez comme « ami » Relais Chérubins !

Rappel : Le Service Enfance Jeunesse, c'est :

- Un multi-accueil pour les enfants de 0 à 4 ans voire 6 ans pour l'accueil
- Un accueil d'enfants en situation de handicap, de 7 h 30 à 18 h 30 relais d'assistantes maternelles et d'information pour les parents
- Un accueil périscolaire sur Coulonges et Ardin de 7 h à 9 h et de 16 h 30 à 19 h
- Un accueil les mercredis après la classe de 12 h à 19 h
- Un accueil pendant les vacances scolaires de 7 h à 19 h

Pour tous renseignements : Françoise ROULEAU au 05 49 78 03 10
ou par internet : www.gatine-autize.fr
(rubrique « vivre » puis « l'enfance-la jeunesse »).

Contact : 05 49 16 08 45
ou par mail : lescherubins.ram@gmail.com

Toutes les équipes de l'Espace Enfance Jeunesse
de la Communauté de Communes vous souhaitent
une **BONNE ANNÉE 2017**



La Communauté de Communes Gâtine-Autize CCGA

20, rue de l'Épargne - 79160 COULONGES SUR L'AUTIZE Tel. 05 49 04 81 44 - Fax. 05 49 06 81 47 - www.cc-gatine-autize.fr

Horaires d'ouverture : 8 h 30 - 12 h / 14 h - 17 h Sauf le vendredi fermeture à 16 h

Le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle :

Cette année scolaire 2016-2017, la Communauté de Communes Gâtine-Autize met en place pour une classe de CM de chaque école de la CCGA et pour les 6^e du Collège Henri Martineau un Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle. Cet hiver, chaque classe travaillera avec des artistes en danse contemporaine, en théâtre, en musique classique ou encore en chanson française. Ils iront également voir trois spectacles. Les cinq classes de 6^e, quant à elles, participeront au programme École du spectateur et assisteront à deux spectacles.

Ce parcours c'est aussi l'occasion d'ouvrir ces spectacles à toute la population.

Les représentations tout public auront lieu à l'Espace Colonic de Coulonges-sur-l'Autize les :

- **Vendredi 3 février 2017 à 20 h 30 pour « Le Feu au Village » de Pascal PEROTEAU (chanson)**
- **Vendredi 31 mars 2017 à 20h30 pour « Les Instantanés » d'Aléa Citta (danse contemporaine)**
- **Mardi 9 mai 2017 à 20 h 30 pour un concert de musique classique**



Ces spectacles sont gratuits.

Le projet est coordonné par le CARUG (Comité d'Aménagement Rural et Urbain de la Gâtine).

Les manifestations culturelles 2016 soutenues par la CCGA :

Carnets de Croquis en Gâtine-Autize les 27 et 28 août 2016

Les communes de La Chapelle-Thireuil, Le Busseau, Ardin, Béceleuf, Faye sur Ardin, Fenioux, Le Beugnon, Puy-Hardy, Saint-Laurs, Saint-Maixent-de-Beugné, Saint Pompain et Scillé ont eu le plaisir d'accueillir, en cette année 2016, la manifestation Carnets de Croquis.

Une trentaine d'œuvres ont été réalisées par les seize artistes venus poser leur chevalet sur les plus beaux sites de ces communes.



Nouveauté cette année, il a été proposé aux enfants de venir dessiner le dimanche en compagnie de leurs aînés.

Le week-end s'est terminé par une exposition des toiles, dessins et croquis au pigeonnier de Béceleuf.

N'hésitez pas à venir les découvrir sur le site internet de la CCGA dans la partie « Découvrir - Le tourisme - Les manifestations communautaires ».



Aire de covoiturage de l'Autize à Coulonges-sur-l'Autize

Pour libérer des espaces de stationnement sur les différentes communes du territoire, la Communauté de Communes a mis en place une aire de covoiturage en 2016, avec l'aide et l'accord du conseil départemental. Cette aire vous permet de partager vos trajets dans la convivialité, en réalisant des économies, le tout de manière plus écologique. L'aire est située au 38 route de Niort, à droite à la sortie de Coulonges-sur-l'Autize, sur un parking privé mis à disposition et aménagé à cet effet.



Cinéma en Plein air :

La Communauté de Communes Gâtine-Autize met en place depuis 2012 trois séances de cinéma en plein air chaque été sur une commune différente du territoire.

Cette année, l'action a de nouveau trouvé son public et plus de 400 personnes ont participé à ces manifestations. Le choix des films a été très apprécié et a permis d'attirer un public très diversifié avec des familles, des groupes d'amis, des touristes ...

Les séances ont eu lieu à :

- **Fenioux**, le vendredi 1^{er} Juillet avec une projection du Film « La famille Béliet » d'Eric LARTIGAU, précédée d'une randonnée et d'un pique-nique sorti du sac ;
- **Ardin**, le vendredi 5 août avec une projection du film « Un village presque parfait » de Stéphane MEUNIER, précédée d'une randonnée et d'une restauration ;
- **La Chapelle-Thireuil**, le vendredi 26 Août avec une projection du film « Papa ou Maman » de Martin BOURBOULON, précédée d'une marche avec quizz et d'une restauration.

Le Centre Musical :

Le Centre Musical, dirigé par Marie-Pierre CANTET, est une école de musique ouverte aux enfants à partir de 5 ans (scolarisés en grande section) et aux adultes. Il propose :

- L'apprentissage en individuel de divers instruments : piano, guitare, batterie, flûte, saxophone, accordéon...
- L'éveil musical en groupe pour les 5-7 ans.
- La possibilité de travailler en groupe pour les enfants et les adultes confirmés.

Renseignements sur internet : gatine-autize.fr (rubrique « vivre », puis « loisirs », puis « l'école de musique ») ou en téléphonant au 05 49 06 81 44

Les passeports :

La Communauté de Communes vous accueille du lundi au vendredi pour la réalisation de vos passeports.

Il est vivement conseillé de prendre rendez-vous afin d'éviter à chacun une trop longue attente.

Vous pouvez vous procurer la liste des pièces nécessaires à votre demande de passeport au siège de la Communauté de Communes, sur son site internet ou dans les différentes mairies du territoire.



Un espace public numérique pour tous !



Une salle, équipée de 8 ordinateurs, est ouverte en accès libre, en toute autonomie, dans les locaux de la Communauté de Communes pendant les heures d'ouverture. L'accès à internet y est gratuit.

L'aide au déplacement :

Depuis septembre 2010, chaque mardi matin, la Communauté de Communes met en place un service de transport par minibus qui dessert le marché de Coulonges-sur-l'Autize.

Ce service s'adresse à tous les habitants des 13 communes du territoire qui rencontrent des difficultés pour se déplacer.

Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire auprès de la Communauté de Communes Gâtine-Autize au plus tard le lundi midi en téléphonant au 05 49 06 81 44.

Une participation forfaitaire de 1,50 € est demandée pour l'aller-retour. Il est également possible d'acheter une carte de transport à 15 € pour 10 allers-retours.

Deux secteurs différents sont desservis alternativement une semaine sur deux :

1^{er} secteur :

Puy Hardy, Fenioux, Béceleuf, Faye-sur-Ardin, Ardin, Saint-Pompain, Coulonges-sur-l'Autize

Pour l'année 2017, le 1^{er} secteur commencera à être desservi le mardi 3 janvier 2017.

2^e secteur :

Le Beugnon, Scillé, Le Busseau, La Chapelle-Thireuil, Saint-Laurs, Saint-Maixent de Beugné.

Pour l'année 2017, le 2^e secteur commencera à être desservi le mardi 10 janvier 2017.



Les circuits de randonnées sur le territoire de la CCGA :

Des circuits de randonnées balisés existent sur le territoire :

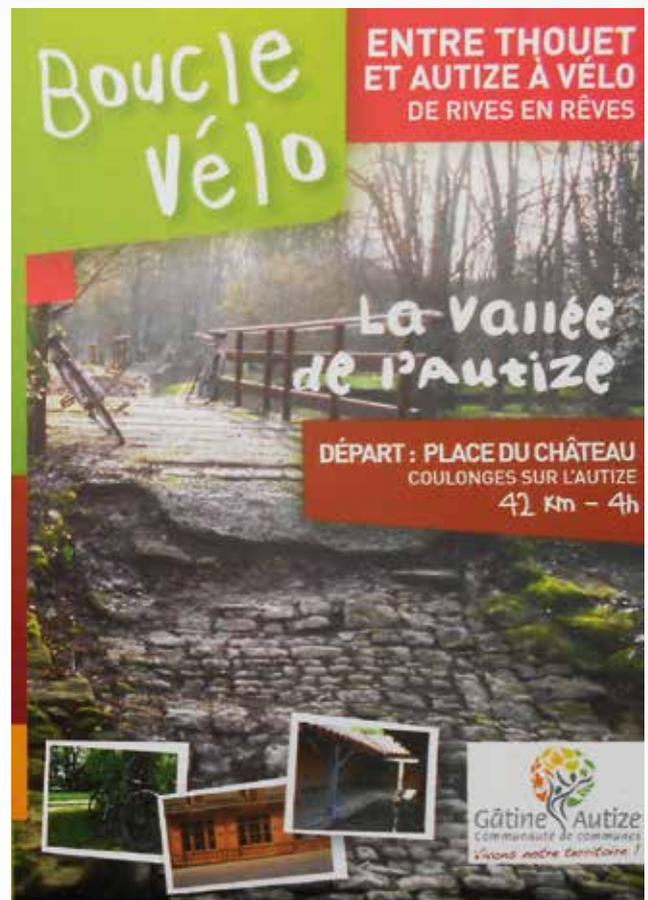
- Ardin : « Au fil des lavoirs », « Le val d'Autize »
- Béceleuf : « La vallée de l'Autize »
- Le Beugnon : « Le ruisseau de la Fontaine au Loup », « Aux sources du Thouet »
- Le Busseau : « Le ruisseau des Fougères »
- La Chapelle-Thireuil : « Le Meunier de Saumort »
- Coulonges-sur-l'Autize : « Entre plaine et Gâtine »
- Fenioux : « Le bois des Taillées », « La vallée du Saumort »
- Saint Laurs : « Le chemin des Galibots »
- Scillé : « Chemins creux et fermes fortifiées », « Les deux Sources »

Les dépliants de ces circuits sont disponibles à la Communauté de Communes et dans certaines mairies.

Les boucles Vélos sur le territoire de la CCGA :

La CCGA a créé deux Boucles Vélos pour compléter l'offre cyclotouristique du territoire : la boucle « La Vallée de l'Autize » située au Sud du territoire de la CCGA et la boucle « Le Grand Pignon » située plus au Nord.

Vous pouvez télécharger les dépliants de ces deux boucles sur le site internet de la CCGA dans la partie « Découvrir - Le tourisme - Le tourisme nature » ou obtenir les dépliants papiers à la Communauté de Communes.



ACSAD

« Association de Coordination du Soin et de l'Aide à Domicile »

Aide, accompagnement & soins à la personne

CENTRE CANTONAL - 20, rue de l'Épargne - 79160 Coulonges sur l'Autize

DES SERVICES POUR TOUS ACTIFS – SÉNIORS – HANDICAPÉS

Tél. : 05 49 06 21 81 - Mail : acsad.coulonges@orange.fr

Transport

Ménage Repassage

Aide administrative

Aide à la personne
(Toilette, préparation des repas, accompagnement...)

Soins - Hospitalisation à domicile

Présence 24h/24

Téléassistance (Sérélia)

Garde d'enfants
(+ de 3 ans)

Café partage
(Soutien aux aidants)

Évaluation **GRATUITE** à votre domicile - Recherche de financement

Réduction d'impôts de 50% (sous conditions)

Votre référent : **Micheline COBLARD** au 05 49 04 34 71

 **adessadomicile**
Fédération Nationale
aide, accompagnement et soins à la personne

MANIFESTATIONS

ARDIN 2017 : Dates connues au jour de la publication

JANVIER

12 janvier :
Galette des aines et des écoles

13 janvier :
Vœux du maire

FEVRIER

2 février :
Concours de belote Amis réunis

10 février : Vernissage

11 - 12 février : Salon d'hiver

MARS

4 mars : Soirée bière - ESA

18 - 19 mars : Croc blancs

18 - 19 - 24 - 25 mars : Théâtre

31 mars : Vente de pizza - APE

AVRIL

6 avril : Concours de belote
Amis réunis

9 avril : Tir en campagne

MAI

6 mai : Spectacle G. Baraton
à Villiers - Ass. Culturelle

12 mai :
Soirée autour de la fontaine

20 mai : Marche noct. des Galipotés

Du 25 au 28 mai :
Échange Ardin/Grigne

JUIN

2 juin :
Soirée autour de la fontaine

18 juin : Spectacle danse (Astragale)

24 juin : Fête des écoles

25 juin : Quad (balade des enfants)

25 juin : Vide greniers Jumelage

JUILLET

2 juillet : Bal des amis réunis

13 juillet :
Dîner champêtre, feu d'artifice
30 juillet : Méchoui Jumelage

AOUT

20 aout :
Fête autour du moulin à Pouzay

SEPTEMBRE

2 - 3 septembre :
Double concours en campagne
Tir à l'arc

8 septembre :
Soirée autour de la fontaine

10 septembre : Bal des amis réunis

OCTOBRE

5 octobre : concours de belote
Amis Réunis

8 octobre : Rando l'Ardinois
Club cyclos

14 octobre : Dîner dansant
Jumelage

NOVEMBRE

30 novembre : Belote téléthon
Amis réunis

DECEMBRE

17 décembre : Bal des amis réunis